

VISIO - Connaissances de base des finances locales

TOO121BFIN

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24,

julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître la réglementation s'appliquant aux finances publiques locales
- Découvrir les outils et documents utilisés en finances publiques au sein d'une collectivité locale

Public Visé

Tout cadre ou agent de la DRH souhaitant s'initier aux règles de bases des finances publiques locales

- Tout cadre et agent préparant un concours de la fonction publique territoriale.

Pré Requis

- Travailler ou être amené à travailler sur les finances publiques locales, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation s'appliquant aux finances publiques locales

Découvrir les outils et documents utilisés en finances publiques au sein d'une collectivité locale

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique et approche basée sur des exercices pratiques pour s'initier aux finances publiques locales

- Support documentaire via PADLET

- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.

- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Formateur spécialiste des finances et de la comptabilité publiques

Parcours pédagogique

I. LES PRINCIPES DES FINANCES LOCALES

1. Les principes de la finance publique locale
2. Les principes budgétaires
3. Le périmètre de la finance publique locale

II. LES COMPOSANTES DU BUDGET PUBLIC LOCAL

1. La typologie des données budgétaires
2. L'organisation du budget
3. La classification du budget

III. LA PRÉPARATION DU BUDGET PUBLIC LOCAL

1. Le calendrier budgétaire
2. Les débats d'orientations budgétaires
3. Le vote du budget public local

IV. L'EXÉCUTION ET LE CONTRÔLE DES BUDGETS PUBLICS LOCAUX

1. L'exécution des budgets publics locaux

Deux jours pour appréhender les règles, outils et documents fondamentaux des finances publiques locales

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

 Durée	Effectif	 Tarifs (net de taxes)	
14.00 Heures	De 4 à 14 Personnes	Inter (Par personne) :	1 180.00
2 Jours		Inter Adhérent (Par personne) :	1 100.00

 Contactez-nous !	Julien LAUDAT Responsable formation	Tél. : 0153391424 Mail : julien.laudat@adiaj.org
--	---	---